

Zeitschrift: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1145

Rubrik: Ici et là

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes dans l'entreprise

RÉFÉRENCE

Béatrice Stalder, *L'Égalité entre femmes et hommes dans l'entreprise – Perspectives de réalisation*. Bureau fédéral de l'égalité, Berne, 1993. Commandes: OCFIM, 3000 Berne.

ICI ET LÀ

L'Union suisse pour la décriminalisation de l'avortement organise un colloque **Interruption de grossesse: où en est la Suisse – que voulons-nous ?** le 30 octobre de 9.30 à 16.30 heures à l'Hôtel Alfa, Laupenstrasse 15, à Berne. Renseignements: USPPA, tél. 031/911 57 94 ou OFRA/CH, tél. 031/311 38 79.

Le Centre protestant d'études de Lausanne organise un cycle de conférences **Cette mort qui nous dérange...** du 2 novembre au 7 décembre, à la salle du Cazard, à Lausanne. Renseignements: Jean-François Habermacher, aumônier protestante, 1015 Lausanne, tél. 021/692 42 18.

La Banque alternative et *Jet d'encre* organisent trois débats publics sur le thème **L'argent: quel intérêt ?** Le premier a eu lieu à Lausanne mercredi; les deux autres se déroulent à Neuchâtel (Université, salle C52, avenue du 1^{er}-Mars 26, le mercredi 3 novembre à 20.15 heures) et à Genève (Centre des Unions chrétiennes, Forum 2, av. Ste-Clotilde 9, le mercredi 10 novembre à 20.15 heures). Renseignements: Association romande pour la promotion de la Banque alternative, tél. 021/311 72 93; *Jet d'Encre*, tél. 021/311 76 76.

(jg) Un guide pratique sur l'égalité entre femmes et hommes dans l'entreprise vient d'être publié. Il s'agit avant tout de conseils destinés aux déléguées à l'égalité que l'on voit surgir ici ou là dans les administrations et les grandes entreprises. On y trouve de fort intéressantes études de cas.

Le premier exemple est celui d'une administration cantonale placée sous la houlette d'une femme. Celle-ci a lancé un programme de promotion féminine orientée vers les collaboratrices occupant des positions subalternes. Un groupe de travail s'est mis en place. La cheffe du département a été ensuite remplacée par un homme. Les femmes impliquées dans ce projet ont alors perdu le contact avec l'équipe de direction. Le projet se poursuit, mais sans soutien fort de la hiérarchie. Les femmes en sont vite venues à considérer ce groupe comme le porte-parole de leurs besoins en matière de conditions de travail. A notre avis, il a été conduit à jouer un rôle quasi syndical. Mais l'absence de relais institutionnels avec la direction du département s'est révélée un gros handicap. D'autre part, les femmes qui le constituent occupent un rang modeste et n'ont pas accès aux informations importantes, en particulier pour ce qui concerne la politique du personnel. Le groupe s'en trouve lentement marginalisé.

Le second cas est celui d'une grande banque. Le projet émane de la direction qui a créé un comité directeur sous la responsabilité d'un des directeurs généraux. Un groupe de projet réunit des cadres et des représentants de tous les secteurs de l'entreprise trois à quatre fois par année. Des groupes de travail élaborent les mesures concrètes. La clarté de la structure et le soutien actif de la direction sont le point fort

de ce projet. Par contre, il suscite quelque méfiance chez les femmes occupant des positions subordonnées. La distance hiérarchique est déjà trop grande entre les employées et les femmes cadres, le plus souvent universitaires, impliquées dans le projet. Pour la majorité des salariées, c'est une affaire de la direction qui ne les concerne pas vraiment.

Impulsions du sommet

Il est possible de tirer au moins deux leçons de ces histoires. Tout d'abord, dans les deux cas, l'incitation est venue du sommet. L'auteur de l'étude, Béatrice Stalder, cite deux autres exemples où les impulsions sont également venues de la direction. Un effort de promotion des femmes dans l'entreprise correspond apparemment toujours à une sensibilisation préalable des dirigeants. Il faut renoncer à l'idée romantique de l'action venue de la «base», comme on disait autrefois.

Il ne suffit pas d'être de sexe féminin pour avoir des intérêts communs. C'est le second enseignement de ce rapport. Dans l'administration où l'effort a été conduit auprès des collaboratrices de rang modeste, les actions portant sur les conditions de travail ont été privilégiées et ont, semble-t-il, peu intéressé les femmes cadres. Situation inverse dans la banque où l'accent mis sur la carrière a surtout motivé les diplômées et celles occupant un rang déjà assez élevé dans la hiérarchie.

Béatrice Stalder a commis là un travail solide et immédiatement utile pour toutes celles et tous ceux qui sont confronté-e-s au problème de l'égalité entre les sexes. Ajoutons, ce qui ne gêne rien, l'excellente qualité de l'écriture de la version française. L'administration fédérale est en gros progrès ! ■

Vidéo syndicale

(cjp) Le Syndicat des services publics SSP/VPOD a produit une vidéo pour informer sur les risques des mesures d'économie qui, mal choisies, finissent par se révéler très onéreuses. La bande, en allemand, est intitulée «Economiser coûte plus cher qu'on ne pense». Face à un comédien provocateur qui plaide pour les coupes budgétaires, la dérégulation et les privatisations, neuf professionnels — un travailleur social, une institutrice, une chorégraphe, un spécialiste de l'analyse des eaux, un contremaitre dans un pénitencier, un pompier professionnel, notamment — expliquent la situation dans leur domaine. Leurs propos, brefs sans être sommaires, sont illustrés par des faits réels: la violence dans les collèges, par exemple;

ou imaginaires: la maison brûle, on téléphone à l'entreprise privée d'extinction des incendies qui commence par demander si on a une police d'assurance et, si ce n'est pas le cas, le numéro d'une carte de crédit. Caricatural ? Aux partisans des privatisations d'en faire la démonstration !

En conclusion, le document s'interroge: les mesures d'économie ne sont-elles pas en réalité des transferts de coûts ?

On pourrait imaginer que les syndicats, après la *NZZ* et *Cash*, demandent une concession pour une émission syndicale régulière sur les chaînes de télévision nationales. Ce n'est pas bon marché, mais l'idée mérite d'être étudiée, une présence des syndicats dans les médias électroniques remplacerait d'une certaine manière le grand hebdomadaire syndical dont on rêvait autrefois. ■